



## L@ lettre de la FMTS n° 7 (2014-1)

### Changement climatique : urgence, éthique, responsabilité des scientifiques La Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques lance un CRI

*Le monde entier est face à un double défi : redéfinir les relations humains-planète  
et les relations des humains entre eux*

Réchauffement climatique, gaspillages, épuisement des ressources naturelles, pollutions, génèrent ou accentuent des fléaux frappant des centaines de millions d'êtres humains y compris dans les pays riches : pauvreté, faim, nonaccès à l'eau potable, analphabétisme, épidémies, exodes. Les activités humaines sont en train de changer les conditions fondamentales de la vie sur terre. Les risques sont connus. Ils sont documentés scientifiquement. L'avenir de l'humanité est inséparable de celui de la planète.

La terre objet physique dans l'espace, qui a déjà connu de grands bouleversements depuis 5 milliards d'années, trouvera d'autres équilibres. Mais la vie sur Gaïa ? Nous les humains, qui n'avons occupé la planète que durant 0,004 % de ce temps, nous contribuons en quelques siècles à détériorer les écosystèmes et mettre en péril notre survie.

Chercheurs, ingénieurs et techniciens, professeurs, cela veut dire que nos métiers, nos conditions de travail, nos aspirations sociales doivent être pensées comme indissociables de notre engagement face à ce double défi.

**« Je dépends intégralement de la vie des autres. Ce que je sais et ce que je pense je le dois à l'Homme et je me découvre membre d'une communauté humaine. Ma valeur consiste à le reconnaître. » Einstein.**

Ce qui est en jeu, c'est la volonté politique des États. Conformément à leurs engagements, ils doivent mettre en œuvre les processus de réduction immédiate des gaz à effet de serre. Nul ne le conteste. Cela appelle l'intervention des citoyens dans le monde entier. Les divergences qui subsistent sur telle ou telle conclusion dans l'ordre scientifique n'autorisent ni l'indifférence ni l'inaction des décideurs. Ni celle des citoyens. De telles divergences ont toujours existé.

Dans la voie ouverte par les lanceurs d'alerte, nous invitons les travailleurs scientifiques et leurs organisations, tant syndicales que professionnelles, à agir pour :

- 1) **Ajuster** l'activité humaine aux systèmes naturels et anticiper la survenue des problèmes.
- 2) **Produire autrement** en économisant les ressources naturelles et en développant les énergies renouvelables, tout en répondant aux besoins fondamentaux de toutes les populations humaines.

Cette lettre se compose des textes adoptés ou initiés par l'Assemblée Générale n° 21 qui s'est tenue en Russie du 8 au 12 septembre 2013. Cette assemblée générale a été marquée par l'accroissement du nombre de délégués étrangers ayant répondu à l'invitation du pays hôte, par le nombre de pays représentés, et aussi par le nombre des organisations candidates à l'affiliation. La richesse et la vivacité des débats ont marqué qualitativement les sessions de travail. Nous recevons cela comme un signal d'attente à notre égard de la part d'organisations très diverses. C'est un défi. Il nous conduira à diversifier, innover, voire à redéfinir, les apports de la Fédération à ses organisations affiliées. Réciproquement, ces dernières peuvent contribuer beaucoup plus à l'activité de la Fédération.

Le secrétariat

3) **Organiser** la croissance des uns et la décroissance des autres, par la sobriété, la chasse aux gaspillages, la gestion équilibrée des matières premières et surtout par la priorité donnée aux besoins publics, communs à tous.

Cela implique de :

4) **Réorienter fondamentalement** les choix politiques et économiques. C'est notre devoir, en tant que scientifiques de combattre cette croyance quasi religieuse en la toute-puissance des marchés financiers.

5) **Réduire** les inégalités extravagantes de revenus et de patrimoines pour l'injustice qu'elles représentent mais aussi pour les gâchis et atteintes à l'environnement qu'elles entraînent. Nous soutenons l'idée d'un impôt mondial sur le capital.

6) **Rebâtir des instances internationales** disposant des moyens politiques et financiers permettant de maîtriser un développement soutenable et une croissance plus justement partagée.

**Il ne reste qu'un an avant la 19<sup>ème</sup> Conférence climat, qui se tiendra à Paris en 2015. Il y a urgence !**

## Déclaration de la FMTS sur les évolutions actuelles de l'organisation de la recherche

Historiquement, le développement des connaissances, dans chaque pays, s'appuie surtout sur les institutions universitaires et divers établissements de chercheurs permanents comme les Académies, les Instituts, les centres et laboratoires publics de recherche, etc. De nos jours, le contrôle et le pilotage des systèmes de recherche constituent une priorité pour les gouvernements, agences ou institutions intergouvernementales (OCDE...). Ces enjeux sont explicitement décrits dans l'orientation du nouveau management public (« *New Public Management - markets-managers-measurement* », introduit dans les années 90).

Pour contrôler et piloter le développement et les thématiques scientifiques, les gouvernements agissent par la mise en place d'un double filtre ; l'un agissant sur le financement, l'autre sur l'évaluation arbitraire ou supposée de la « *qualité* » ou de l'« *excellence* » des recherches. Cela a notamment pour conséquence d'écarter les communautés universitaires et scientifiques des processus décisionnels. Les finalités financières sont largement favorisées au détriment des finalités économiques, sociales, environnementales et culturelles. La recherche fondamentale s'en trouve sacrifiée. Les savoirs et les diplômes universitaires deviennent un enjeu marchand.

Au lieu de promouvoir des collaborations scientifiques fructueuses pour l'avancement des connaissances, ces pratiques favorisent une concurrence contre-productive entre les chercheurs et les équipes de recherche. De plus, elles généralisent les emplois précaires parmi les jeunes scientifiques.

La FMTS dénonce et s'oppose à cette conception et organisation de la recherche. La FMTS réclame le maintien et la mise en place de structures et de financement pérennes ainsi que des emplois permanents pour les jeunes scientifiques. La FMTS et ses organisations oeuvreront pour réaliser les conditions indispensables à la transmission des connaissances et au développement équilibré de la science, bien public de l'humanité.

## Déclaration sur le nucléaire civil

Le désastre de Fukushima ravive la question de la sûreté des installations de production d'énergie nucléaire, de la radioprotection des personnes et de l'information des citoyens. La FMTS met en avant les exigences suivantes :

- l'indépendance réelle des instances internationales et nationales chargées de la sûreté nucléaire et de la sécurité des installations ;
- l'engagement de la responsabilité des Etats dans la priorité à la sécurité face à la dérive libérale de réduction des coûts ;
- que leurs gouvernements ne puissent prendre seuls les décisions concernant la filière nucléaire, sa part dans la production énergétique de chaque pays et à terme le maintien ou la sortie de celle-ci. Seul un processus de concertation entre la société civile et ses représentants législatifs basée sur la consultation des acteurs de la filière nucléaire et de leurs organisations syndicales permettra de prendre des décisions satisfaisantes l'intérêt général et d'écarter les conflits d'intérêt ;
- une inspection complète et régulière des installations existantes dans les pays dotés d'un parc nucléaire pour évaluer la fiabilité des installations, les risques liés à leur vieillissement, aux conditions d'entretien et d'exploitation ainsi que les risques sismiques ou d'inondation ;
- l'évaluation du coût et des conditions du traitement des déchets et du démantèlement des installations ;
- les conditions de travail et les risques pour la santé de tous les salariés du nucléaire, titulaires et sous-traitants précaires, doivent être mis en lumière. La connaissance des risques, les conditions de travail, les questions d'approvisionnement en combustible et de traitement des déchets doivent faire l'objet d'une collaboration internationale dans un esprit de solidarité planétaire de respect et de protection de tous les peuples.

## Résolution concernant le projet de loi fédérale sur l'académie des sciences de Russie

Prenant en compte les nombreuses décisions prises par les assemblées de collectifs de travail et de tous les employés de l'Académie des Sciences de Russie (ASR), les expressions de la majorité des membres de l'Académie ainsi que l'opinion de la communauté internationale, les délégués à la 21<sup>ème</sup> assemblée générale de la FMTS considèrent que le projet sous sa forme actuelle :

- conduirait à la liquidation du système actuel d'organisation de la recherche dans certains Instituts de l'ASR—système qui a prouvé son efficacité - et à la genèse de problèmes d'emploi dans d'autres ;
- détruirait les garanties sociales et les programmes sociaux des Instituts de l'ASR ;
- démantèlerait la recherche fondamentale en Russie ;
- entraînerait un nouveau flux d'abandon massif des jeunes chercheurs.

A l'unanimité les délégués à la 21<sup>ème</sup> assemblée générale de la FMTS demandent au pouvoir russe de renoncer à ce projet concernant l'ASR et d'entamer les discussions avec les scientifiques et leur syndicat concernant la réforme de l'ASR.

Pour contacter la Fédération

◆ Président Jean-Paul LAINÉ ◆ Vice-Président du Conseil Exécutif Frederico CARVALHO ◆ Secrétaire Général Smati ZOGBHI  
FMTS - WFSW - Case 408 - Montreuil Cedex - Tél. : (33) | 55 82 83 40 - Fax : (33) | 55 82 83 33  
E-Mail : [fmts@fmts-wfsw.org](mailto:fmts@fmts-wfsw.org) - Internet : [www.fmts-wfsw.org](http://www.fmts-wfsw.org)